



TENTATIVE DE MEURTRE !



Ce jour, le dimanche 16 avril 2023, vers 11h40 une alarme Motorola est déclenchée au niveau du D4 (QI).

Le pensionnaire B. a tenté d'assassiner deux de nos collègues, l'agent du D4 ainsi que le Premier Surveillant UDV.

C'est quand arrive l'heure du repas, que nos collègues ont ouvert la porte du détenu et c'est à ce moment-là, qu'il a sauté sur les deux agents se trouvant sur la coursive !

Armé d'une lame de rasoir tout en faisant de grand mouvement au niveau de la tête des deux agents, il s'attaquera et lacèrera à plusieurs reprises le premier collègue, de l'oreille jusqu'au milieu de la joue ainsi qu'à l'avant-bras, avant d'être repoussé.

Mais sa détermination était à la hauteur de sa haine qui pouvait se voir dans ses yeux !

Il est donc revenu à la charge une deuxième fois en s'attaquant cette fois-ci au deuxième collègue qui lui sera touché et coupé, au niveau du cou, de la joue, de l'arcade, du nez et du crâne.

L'un d'eux subira également une fracture du doigt pendant l'intervention.

DU SANG PARTOUT !

Les deux agents auront eu beaucoup de mal pour maîtriser le détenu au sol tout en évitant de prendre des coups de lame supplémentaires dans l'attente des renforts !

Les collègues seront pris en charge rapidement par les pompiers pour être transférés au CHU de Tulle.

LE BILAN EST LOURD :

7 et 21 jours d'ITT !

Les bureaux F.O et SPS souhaitent un prompt rétablissement aux collègues victimes de cette lâche agression avec arme tout en leur manifestant tout leur soutien.

Les bureaux F.O et SPS félicitent les agents venus rapidement en renfort pour leur professionnalisme et leur sang froid durant l'intervention.

Les bureaux F.O et SPS demandent des sanctions pénales et disciplinaires exemplaires à son encontre.

Avec cette impression de réitérer toujours les mêmes demandes :

La réponse des tribunaux et de la direction se doit de servir d'exemple lorsque l'on "S'ATTAQUE" à un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire ou toute autre personne dépositaire de l'autorité publique...

Les bureaux F.O Justice et le SPS demandent que cette personne détenue soit transférée très rapidement dans un lieu adapté, dans la mesure où chacun devra prendre ses responsabilités en cas de réitération des faits.

La Direction du CD d'Uzerche ne doit pas prendre l'habitude de banaliser les "cas" souvent classés "psy" notamment lorsqu'ils présentent un danger...

Il serait bon de réfléchir à l'avenir sur ce genre d'individu particulier lors de ses prises de décisions !

LES SYNDICATS F.O ET SPS APPELLENT L'ENSEMBLE DES AGENTS A LA MOBILISATION DÈS DEMAIN MATIN A 6H AFIN D'APPORTER LEUR SOUTIEN ET EXPRIMER LEUR MÉCONTENTEMENT SUITE A CET ACTE IGNOBLE !

